

/BA  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 86-374 du 12 Septembre 1986

portant approbation du Budget Prévisionnel exercice 1986, de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 73-13 du 7 Février 1973 portant création de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- VU le décret N° 83-339 du 27 Septembre 1983 portant Statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- VU le décret N° 85-171 du 10 Mai 1985 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Mars 1986,

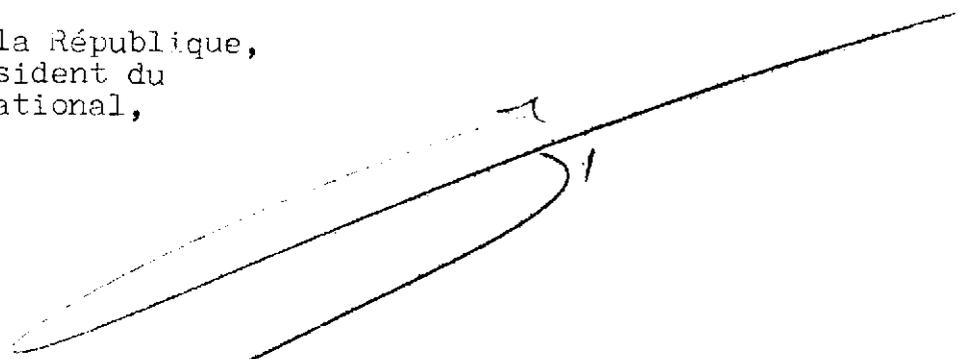
D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel, exercice 1986, de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau, tel qu'annexé à ce décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

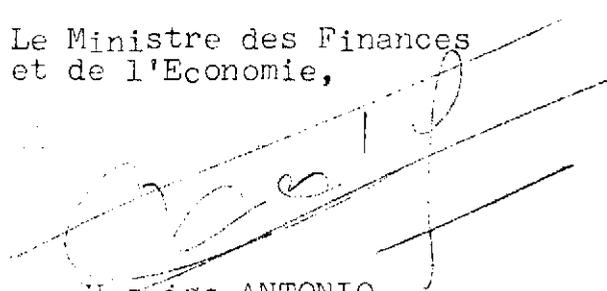
Fait à COTONOU, le 12 Septembre 1986

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 CP/ANR 4 MFE 4  
Autres Ministères 14 CEAP 6 SPD 2 IGE 3 GCONB 1 SBEE 4 DLC-DPE-INSAE-  
BCP 8 DB-DCF 4 DTCP-DI 4 CCIB 2 EN-DAN 2 JORPB 1.-